

**Le mercredi 13 décembre 2017**, dans l'esprit de la **journée internationale des personnes en situation de handicap**, nous saisissons l'opportunité de réunir les partenaires acteurs de

## **la société inclusive**

### **I. Le principe : échange autour de 3 questions.**

1. Quelles sont les motivations de l'instauration de la société inclusive ? Notre société est-elle prête à changer de regard sur la différence ?
2. Quelle est l'orientation du système éducatif français et comment cette orientation se situe au regard des autres systèmes éducatifs ?
3. Comment faire travailler ensemble et faire émerger la nécessité d'un partenariat entre des acteurs (associations, partenaires sociaux et médico-sociaux, libéraux, parents...) venus d'horizons et parlant un langage différents ? En quoi la coopération peut-elle être un levier à la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation ?

### **II. L'organisation : 3 invités, 4 témoignages.**

Lieu : Pôle Universitaire Saint-Jean d'Angély, 24 Avenue des Diables Bleus, 06300 Nice.

Horaires : Accueil à 8h30 et échanges jusqu'à 12h30

Invités : ne pourront entrer dans l'établissement uniquement les personnes préalablement inscrites via [cette réservation en ligne](#) ou <https://goo.gl/forms/XFADfyIhPUTAIlo43>

1. Mme Philbert, parent d'enfant en situation de handicap et présidente de la Fédération Nationale pour l'Accompagnement Scolaire des Élèves Présentant un Handicap.
2. M. Puig, Directeur de l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INS HEA).
3. M. Bonjour, Docteur ès lettres et sciences de l'éducation, chargé de cours à l'université Lumière Lyon 2, membre du Comité national des avis déontologiques et éthiques et président du Comité « Personnes handicapées » de la Fondation de France ».

Animation : Mme Nanti, journaliste.

### **III. Le prolongement.**

- Un second temps suivra le mercredi 21 mars 2018. Ce prolongement se déclinera en groupes de 15 personnes qui produiront des orientations locales aux questions soulevées lors de la réflexion du 13 décembre.
- Les personnes préalablement inscrites via une deuxième réservation en ligne (lien qui sera également indiqué dans une même invitation/communication qui sera faite à partir du 15 janvier) sur un lieu à définir.

**Les membres de la Commissions des Droits et de l'Autonomie, La Maison Départementale des personnes Handicapés, L'éducation Nationale.**